



Anney, le 25 octobre 2022

Pour faire suite à la première réunion publique sur la qualité de l'air en Vallée de l'Arve qui s'est tenue le 12 octobre à Passy (74), veuillez trouver le communiqué de presse relatant cet événement ainsi que le dossier de presse du Plan de protection de l'atmosphère mis à jour. Des photos de l'événement sont disponibles sur demande.

Communiqué de presse

Première réunion publique sur la qualité de l'air en vallée de l'Arve

Une centaine de personnes pour un débat serein, riche et transparent

Les acteurs du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve étaient à la rencontre des habitants au cours de la première réunion publique du PPA organisée ce mercredi 12 octobre à Passy. Une centaine de personnes était présente pour s'informer sur les actions menées mais surtout pour poser leurs questions et dialoguer avec les responsables du PPA. Les échanges se sont tenus dans un climat serein et constructif où une large place a été laissée aux questions des associations et des citoyens pour un débat riche et transparent.

La mobilisation des porteurs de projet était également importante. Étaient présents Yves le Breton, préfet de la Haute-Savoie et président de la Commission Locale de l'Air (CL'Air) qui supervise le PPA, Éric Fournier, vice-président de la CL'Air représentant la Région, Jean-Philippe Mas représentant le Département à la CL'Air, de nombreux élus* pilotes des plans d'actions ou représentant leur communauté de communes ou leur commune et les experts de l'Agence Régionale de Santé, de Santé publique France, d'ATMO et des services de l'État venus apporter leur éclairage. Après une présentation complète des actions du PPA, la deuxième moitié de la réunion a été consacrée à des échanges sereins et constructifs tant avec les représentants des associations et collectifs qu'avec les habitants. À l'issue de la réunion, le préfet s'est déclaré « *heureux d'avoir pu ouvrir ce dialogue avec tous et de pouvoir honorer la décision prise par son prédécesseur d'organiser cette première sur le territoire de la vallée de l'Arve* ».

La volonté de poursuivre ensemble les actions engagées pour améliorer la qualité de l'air

Cette première réunion publique a permis de partager des constats, notamment sur les sources de pollution et leurs effets sanitaires ou sur les mesures de la qualité de l'air par ATMO, et de construire un espace de dialogue avec tous, fondé sur le partage des données, la transparence et l'écoute réciproque. L'occasion également de rappeler les résultats des 30 actions sur les sources de pollution (le secteur résidentiel, les transports et l'industrie), sur la promotion de l'économie de la ressource et la diminution des déchets ainsi que sur la mobilisation citoyenne et l'information. Depuis 10 ans, on peut constater des baisses de - 31% des émissions de particules fines et de - 28% des émissions d'oxydes d'azote. Ce sont des résultats très significatifs, mais il est essentiel de poursuivre cet effort collectif pour continuer d'améliorer et pérenniser la qualité de l'air dans la vallée de l'Arve au profit de la santé de tous.

Au vu de ces résultats positifs, de la nouvelle dynamique de cette deuxième phase du PPA, et à la demande des associations, le préfet a annoncé réfléchir à une prolongation de celui-ci selon des modalités simplifiées pour accélérer le processus et garantir la continuité des actions.

Un débat riche et transparent

De nombreux sujets au cœur des préoccupations des habitants ont été abordés : les difficultés à mesurer et à prendre en compte l'impact sur la santé des particules ultrafines ; l'enjeu majeur du développement du ferroutage et les différents points de vue pour y parvenir ; le débat en cours sur l'opportunité de l'instauration d'une zone à faibles émissions et les mesures à prendre en termes de régulation de la circulation sur le territoire, notamment la discussion autour de la limitation de vitesse à 110 km/h sur l'A40 toute l'année ; la modernisation de la voie ferrée et les craintes exprimées sur le coût de celle-ci ; la surveillance des établissements industriels sensibles ; la politique en matière de réduction des déchets.

Si dans le format de deux heures et demie de cette réunion, tout le monde n'a pas pu prendre la parole, le PPA laisse un canal de communication ouvert à tous jusqu'à la fin du mois d'octobre pour que les habitants puissent encore poser leurs questions à l'adresse : ppa-arve-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

Pour continuer d'informer les habitants, le PPA a ouvert des comptes Facebook et LinkedIn (plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve en barre de recherche) et dispose d'un site internet : mavallée-enclair.fr

Le PPA de la vallée de l'Arve

Le PPA est le plan d'actions piloté par l'État, et porté en partenariat avec les collectivités du territoire et les acteurs locaux pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire de la vallée de l'Arve. Tous sont mobilisés sur cet enjeu crucial avec un objectif : réduire la pollution pour la santé de tous. Ces actions permanentes ou temporaires sont soit réglementaires et mises en œuvre par arrêtés préfectoraux, soit volontaires, portées par l'État, les collectivités et les acteurs locaux.

*les élus présents avec le préfet et le sous-préfet de Bonneville pour répondre aux habitants

Éric Fournier, représentant la région, président de la CC de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, maire de Chamonix et pilote du plan d'actions mobilités transports

Jean-Philippe Mas, représentant le président du Département, vice-président du Département, vice-président de la CL'AIR, président de la CC Cluses Arve Montagne et maire de Cluses

Jean-Marc Peilleux, vice-président du Département, président de la CC du Pays du Mont-Blanc et maire de Saint-Gervais

Raphaël Castera, vice-président à l'environnement de la CC du Pays du Mont-Blanc, maire de Passy et pilote du plan d'actions sur le résidentiel

Marie-Noëlle-Fleury, déléguée à l'économie circulaire à la CC de la vallée de Chamonix Mont-Blanc

Stéphane Allard, vice-président à la gestion des déchets de la CC du Pays du Mont-Blanc et maire de Demi-Quartier

- Ces deux derniers pilotent le plan d'actions sur la gestion des déchets et l'économie de la ressource

Christian Hénon, vice-président à l'environnement de la CC Cluses Arve Montagne

Hervé Villard, vice-président à la transition écologique et énergétique de la CC de la vallée de Chamonix Mont-Blanc

Christèle Rebet, présidente du SITOM des vallées du Mont-Blanc

Matthieu Bach, conseiller à l'environnement et à la transition durable de la CC du Pays Rochois

Contacts presse

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53

pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Ajuste

Fergus Mordacq

06.62.73.74.14

fergus.mordacq@ajuste-communication.fr